

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (l'« entité ») au 31 mars 2019, ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'entité, qui comprennent :

- le bilan au 31 mars 2019;
- l'état des fonds engagés pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des revenus et dépenses - subventions pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des revenus et dépenses - administration pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Cogswell Tower, 2000 Barrington Street, Suite 1101, Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada B3J 3K1
Tél. : +1 902 491 7400, Téléc. : +1 902 422 1166*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Le 28 juin 2019

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

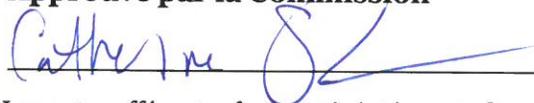
Bilan

Au 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Actif		
Encaisse	10 310 751	8 582 220
Frais payés d'avance	46 713	657 613
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	793 000	1 451 586
Nouveau-Brunswick	28 869 531	34 834 645
Nouvelle-Écosse	597 715	40 720
Île-du-Prince-Édouard	1 010 658	404 200
Montant à recevoir du Conseil des Ministres de l'Éducation et la Formation de l'Atlantique	7 541	184
Autres comptes débiteurs (note 3)	37 372	64 572
	<u>41 673 281</u>	<u>46 035 740</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	327 669	188 214
Montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	15 059	440
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	22 977 607	27 245 920
Autres	720 000	751 586
Revenus différés	396 379	249 450
	<u>24 436 714</u>	<u>28 435 610</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	16 991 091	17 367 961
Subventions de capital	245 476	232,169
	<u>17 236 567</u>	<u>17 600 130</u>
	<u>41 673 281</u>	<u>46 035 740</u>

Engagements (note 5)

Approuvé par la Commission

 Membre

 Membre

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

					2019	2018
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	13 075 055	409 290	3 881 075	2 541	17 367 961	14 652 867
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	923 814	(137 645)	(1 053 039)	-	(266 870)	2 815 094
Virement à l'administration	(90 000)	-	(20 000)	-	(110 000)	(100 000)
Solde à la fin de l'exercice	13 908 869	271 645	2 808 036	2 541	16 991 091	17 367 961
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	215 819	-	16 350	-	232 169	197 478
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	13 307	-	-	-	13 307	34 691
Solde à la fin de l'exercice	229 126	-	16 350	-	245 476	232 169
Fonds engagés à la fin de l'exercice	14 137 995	271 645	2 824 386	2 541	17 236 567	17 600 130

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions de fonctionnement									
Revenus									
Subventions									
Sans restrictions	279 757 264	269 088 403	501 628	580 684	58 644 260	56 577 798	-	-	338 903 152
Avec restrictions	10 057 849	9 970 039	-	-	15 111 198	15 506 667	-	-	25 169 047
Autres	-	-	-	-	-	-	1 736 000	1 767 586	1 736 000
	289 815 113	279 058 442	501 628	580 684	73 755 458	72 084 465	1 736 000	1 767 586	365 808 199
									353 491 177
Dépenses									
Subventions									
Sans restrictions (Tableau A)	278 518 978	266 470 383	639 273	603 197	58 744 225	56 703 218	-	-	337 902 476
Avec restrictions (Tableau B)	10 372 321	9 549 108	-	-	16 064 272	15 582 591	-	-	26 436 593
Autres activités (note 6)	-	-	-	-	-	-	1 736 000	1 767 586	1 736 000
	288 891 299	276 019 491	639 273	603 197	74 808 497	72 285 809	1 736 000	1 767 586	366 075 069
									350 676 083
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	923 814	3 038 951	(137 645)	(22 513)	(1 053 039)	(201 344)	-	-	(266 870)
Subventions de capital									
Revenus	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-	-	-	2 000 000
Dépenses (Tableau C)	1 986 693	1 965 309	-	-	-	-	-	-	1 986 693
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	13 307	34 691	-	-	-	-	-	-	13 307
									34 691

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	504 752	583 960
Nouvelle-Écosse	633 731	717 611
Île-du-Prince-Édouard	101 695	108 558
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	90 000	90 000
Île-du-Prince-Édouard	20 000	10 000
Revenus des projets	532 681	359 093
	<hr/>	<hr/>
	1 882 859	1 869 222
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 071 083	1 151 862
Location des bureaux	113 943	131 612
Services professionnels	210 077	181 477
Autres services	27 081	26 097
Déplacement		
Membres du conseil	4 238	7 169
Autres déplacements	10 445	8 865
Allocation quotidienne	2 850	6 750
Fournitures de bureau, livres et abonnements	8 056	11 525
Publications	1 353	2 773
Mobilier et matériel de bureau	10 218	19 668
Projets spéciaux, comités et autres (note 7)	408 456	320 984
	<hr/>	<hr/>
	1 867 800	1 868 782
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (note 8)	<hr/>	<hr/>
	15 059	440

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice - subventions	(253 563)	2 849 785
Virement à l'administration	(110 000)	(100 000)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	610 900	(629 746)
Diminution (augmentation) des montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	658 586	(751 586)
Nouveau-Brunswick	5 965 114	(9 540 940)
Nouvelle-Écosse	(556 995)	303 750
Île-du-Prince-Édouard	(606 458)	(404 200)
Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	(7 357)	(184)
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	27 200	(30 899)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	139 455	54 493
Augmentation des montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	14 619	(150 595)
Augmentation (diminution) des sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	(4 268 313)	6 928 005
Subventions de capital	-	(19 601)
Autres	(31 586)	49 485
Augmentation des revenus différés	146 929	19 684
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	1 728 531	(1 422 549)
Encaisse – début de l'exercice	8 582 220	10 004 769
Encaisse – fin de l'exercice	10 310 751	8 582 220

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées par le Conseil canadien des normes comptables.

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 74 875 \$ (88 175 \$ en 2018).

Régime de retraite

La Commission participe au Régime de retraite du Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique et des employeurs participants. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 176 971 \$ (207 667 \$ en 2018).

Instruments financiers

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

3 Autres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 37 372 \$ (64 572 \$ en 2018).

4 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 68 \$ (173 \$ en 2018).

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

5 Engagements

Locaux de bureaux

Les loyers annuels minimums futurs aux termes d'un bail à long terme visant des locaux de bureaux s'établissent comme suit:

	\$
Exercices clos les 31 mars 2020	108 882
2021	109 275
2022	109 673
2023	110 078
2024	110 490
2025	110 908
2026	27 800

6 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2019 \$	2018 \$
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	720 000	751 586
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	800 000	800 000
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	216 000	216 000
	<u>1 736 000</u>	<u>1 767 586</u>

7 Projets spéciaux, comités et autres

	2019 \$	2018 \$
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	258 467	188 618
Sondages des diplômés et diplômées	127 651	107 321
Conférence de la CESP/Atelier/Collaboration	9 150	9 454
Comités et autres	13 188	15 591
	<u>408 456</u>	<u>320 984</u>

8 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Tableau A

	2019 \$	2018 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 111 337	2 090 433
Mount Allison University	20 742 430	20 537 059
St. Thomas University	12 546 264	12 180 168
Université de Moncton	65 636 814	64 986 945
University of New Brunswick	114 214 578	113 083 741
Programme d'Expansion – Médical, infirmier et autres		
Mount Allison University	215 600	215 600
Université de Moncton	10 414 471	7 179 450
University of New Brunswick	7 676 702	1 905 487
	<u>233 558 196</u>	<u>222 178 883</u>
Virements interprovinciaux		
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 286 939	5 235 597
Université de Sherbrooke	1 977 491	1 915 788
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 730 000	2 662 000
Province de la Nouvelle-Écosse	3 392 100	3 328 500
Province de l'Ontario	41 581	28 054
Province de Québec	8 966 045	7 942 316
Dalhousie University	7 438 639	8 330 765
	<u>29 832 795</u>	<u>29 443 020</u>
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal		
Autres	15 101 455	14 821 948
	<u>26 532</u>	<u>26 532</u>
	<u>278 518 978</u>	<u>266 470 383</u>
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	501 628	445 607
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	-	20 484
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	137 645	137 106
	<u>639 273</u>	<u>603 197</u>
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	18 628 400	18 262 400
University of Prince Edward Island	33 965 600	32 322 625
	<u>52 594 000</u>	<u>50 585 025</u>
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	5 950 100	6 000 600
Province de Québec	199 575	112 379
	<u>6 149 675</u>	<u>6 112 979</u>
Autres		
	550	5 214
	<u>58 744 225</u>	<u>56 703 218</u>
	<u>337 902 476</u>	<u>323 776 798</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Tableau B

	2019 \$	2018 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	72 652	126 141
Mount Allison University	994 587	984 740
St. Thomas University	382 838	259 515
Université de Moncton	2 990 181	2 390 989
University of New Brunswick	4 540 266	4 838 135
Projet commun – réseau informatique	1 391 797	949 588
	<hr/>	<hr/>
	10 372 321	9 549 108
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	7 810 352	8 140 163
University of Prince Edward Island	8 177 968	7 306 962
Projet commun – réseau informatique	75 952	135 466
	<hr/>	<hr/>
	16 064 272	15 582 591
	<hr/>	<hr/>
	26 436 593	25 131 699

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Tableau C

	2019 \$	2018 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	196 015	176 414
St. Thomas University	119 612	119 765
Université de Moncton	615 677	615 677
University of New Brunswick	1 055 389	1 053 453
	<hr/>	<hr/>
	1 986 693	1 965 309
	<hr/>	<hr/>